

L'hon. M. Stanfield: Le ministre est si intéressant. En outre, il pourrait nous donner certains renseignements. C'est pourquoi je voudrais qu'on le laisse poursuivre.

L'hon. M. Olson: Je remercie le comité. Je crois répondre à un grand nombre de questions et je le ferai le plus vite possible. J'aurais dit au chef de l'opposition que les crédits accordés par la Société du crédit agricole en 1963 se chiffraient à 96 millions de dollars et qu'ils étaient passés à 251 millions en 1967. Je crois qu'il s'agit d'une augmentation assez importante. À l'égard de l'assurance-récolte, en 1963, le chiffre moyen, pour les exploitations familiales, était d'environ 16 millions de dollars. En 1967, il était passé à 187 millions. On peut donc constater que ces programmes sont particulièrement destinés aux exploitations familiales. D'ailleurs, les membres de ces unités familiales s'intéressent beaucoup à ces programmes.

Le chef de l'opposition avait aussi quelque chose à dire du congrès national de l'agriculture.

L'hon. M. Stanfield: Pourquoi n'abordez-vous pas la question que j'ai soulevée sur les fermes familiales si vous avez l'intention d'en parler?

L'hon. M. Olson: Vous voulez dire les droits sur les biens transmis par décès?

L'hon. M. Stanfield: En effet.

L'hon. M. Olson: Eh bien, l'honorable représentant sait très bien qu'il n'y a eu dans les droits sur les biens transmis par décès aucun changement pour les agriculteurs qui ne s'applique aussi à tout autre citoyen canadien. Il appartient au ministre des Finances de traiter les questions strictement financières et applicables à tous les citoyens du Canada. Comme les petits agriculteurs ou les petites entreprises ne sont pas traités injustement, il me semble que le chef de l'opposition pourrait voir tout comme moi le ministre des Finances pour lui présenter ses instances.

M. Nowlan: Le ministre des Finances vous a-t-il consulté avant d'établir ces impôts? C'est ce qu'on a demandé.

L'hon. M. Olson: Le ministre des Finances et moi-même nous sommes entretenus à maintes reprises sur nombre de sujets.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre me permet-il une question?

L'hon. M. Olson: Sûrement.

L'hon. M. Stanfield: Se préoccupe-t-il oui ou non des répercussions de ces propositions fiscales sur la ferme familiale?

L'hon. M. Olson: Monsieur le président, ma réponse est oui. En outre, comme ministre de l'Agriculture, je m'intéresse à tout ce qui touche au bien-être de la classe agricole.

Le chef de l'opposition a fait quelques remarques sur le Congrès national de l'agriculture. Il prévoit des inconvénients du fait que les deux organisations agricoles n'ont pas réussi à nommer un représentant au comité directeur. Je tiens à lui signaler qu'un nombre raisonnable de postes ont été créés, à notre avis, au sein du comité directeur; il y en a cinq je crois. Nous avons demandé aux dix ministères provinciaux de l'Agriculture de désigner un représentant au comité. Ils en ont effectivement désigné un après s'être concertés. Nous avons demandé aux délégués des secteurs du conditionnement et de la commercialisation au pays de désigner un représentant au comité et ils l'ont fait. Nous avons agi de même envers le Syndicat des cultivateurs et la Fédération canadienne des agriculteurs. J'ai les lettres qui en font foi si le député veut les voir. Les deux organisations nous ont répondu que, ne pouvant s'entendre sur le choix du représentant, elles en avaient nommé plus d'un. Mais, il ne restait qu'un poste de vacant. Le chef de l'opposition conviendra, il me semble, que si dix gouvernements provinciaux de différents partis politiques ont pu s'entendre pour désigner un représentant commun au comité directeur, ce n'était pas trop exiger des deux organisations agricoles que de leur demander d'en faire autant.

C'est le député de Crowfoot qui a dit, je crois, et ce ne sont pas là mes paroles, que le désaccord entre les deux organismes est un fait notoire. Je ne partage pas cet avis. Si c'est le cas, j'estime qu'on ne devrait pas l'introduire au comité directeur au moment où nous tentons d'organiser un congrès national de l'agriculture.

Le chef de l'opposition a dit que nous devrions faire faire des extrapolations jusqu'en 1975 et même au-delà. Je lui dirais que j'ai ici une extrapolation agricole préparée sur une échelle internationale par l'OCDE. L'encre en est à peine sèche car nous l'avons obtenue à Paris la semaine dernière. Cette extrapolation a été préparée en collaboration avec tous les pays membres de l'OCDE, le Japon, l'Amérique du Nord, et la plupart des pays de l'Ouest et du Sud de l'Europe. L'honorable représentant nous conseille de faire enquête: c'est déjà fait.